

### Vers la LPO Bourgogne-Franche-Comté !

Le dernier LPO Info Franche-Comté vous a informé du rapprochement entre les LPO de Bourgogne et de Franche-Comté et les associations proches, en conséquence de la fusion de ces deux régions.

Depuis, un important travail a été mené et des étapes clés sont franchies. Toutes ces étapes vous seront exposées à notre assemblée générale du 18 juin 2016 à Besançon. Venez-y nombreux ! Si une assemblée constitue toujours un moment important, le sujet de la future LPO Bourgogne-Franche-Comté traité en juin l'est pour l'avenir de notre LPO en région.

En juin 2015, la LPO Côte-d'Or, la LPO Nièvre, la LPO Yonne, l'AOMSL (Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire), la SHNA (Société d'histoire naturelle d'Autun), et la LPO Franche-Comté se sont donc réunies pour la première fois à la suite de réunions entre associations bourguignonnes. En août-septembre, les échanges ont été plus importants entre les LPO locales, la LPO France et l'AOMSL pour aboutir à l'idée de la nécessité d'un rapprochement suffisamment fort pour être réellement efficace et efficient à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté. Tous les conseils d'administration ont alors été amenés à se prononcer sur cette perspective.

Le 12 décembre dernier, à Talant, en Côte-d'Or, l'ensemble des CA des LPO de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que celui de l'AOMSL étaient conviés pour partager les positionnements définis au cours de l'automne et envisager notre avenir commun. Les associations présentes (LPO Côte-d'Or, LPO Yonne, AOMSL - la LPO Nièvre n'était pas représentée) ont donné leur accord pour la création d'une association unique en Bourgogne-Franche-Comté. La LPO Nièvre a exprimé son désaccord pour la participation à cette association unique en Bourgogne-Franche-Comté (qui aurait pour conséquence la dissolution de fait de la LPO Nièvre). L'AOMSL a exprimé son accord pour une LPO Bourgogne-Franche-Comté avec compétence y compris sur la Saône-et-Loire, mais en gardant la possibilité de maintenir l'AOMSL sous une forme bénévole et locale.

Pour réaliser le travail vers une LPO Bourgogne-Franche-Comté, 4 groupes de travail ont été créés :

#### Chantier 1 : Fusion et communication interne et externe

Les pilotes sont Julia Devevey (AOMSL) et Pascal Mariton (LPO Côte-d'Or). Les objectifs sont de proposer un planning de mise en œuvre et de définir les principales étapes, d'établir une convention inter-associative, y compris avec la LPO Nièvre, d'élaborer une motion commune à présenter aux différentes AG (pour mandater les membres des CA à travailler sur le sujet) et d'évaluer le besoin d'un accompagnement (type DLA, dispositif local d'accompagnement).

La première étape sera la présentation des orientations retenues aux assemblées générales ordinaires avec résolution commune entre les LPO, sachant évidemment qu'une fois les travaux indispensables réalisés, les évolutions

proposées devront ensuite être validées en assemblées générales extraordinaires.

#### Chantier 2 : Projet associatif avec objectif commun LPO Bourgogne-Franche-Comté / LPO Nièvre

Le pilote est Christian Lanaud (LPO Côte-d'Or). Les objectifs sont de prendre connaissance de l'existant, de préparer une méthode d'élaboration du projet et d'évaluer le besoin d'un accompagnement.

#### Chantier 3 : Gouvernance et objectif de maillage du territoire

Le pilote est Guy Hervé (LPO Yonne). Les objectifs sont de travailler sur les statuts, le conventionnement inter-associations avec l'AOMSL et la LPO Nièvre, la réflexion sur l'organisation du territoire (proposition de scénarios), la méthode et les échelles de décision (locale, départementale, régionale Bourgogne-Franche-Comté) et l'évaluation du besoin d'un accompagnement.

#### Chantier 4 : Ressources humaines et modèle économique

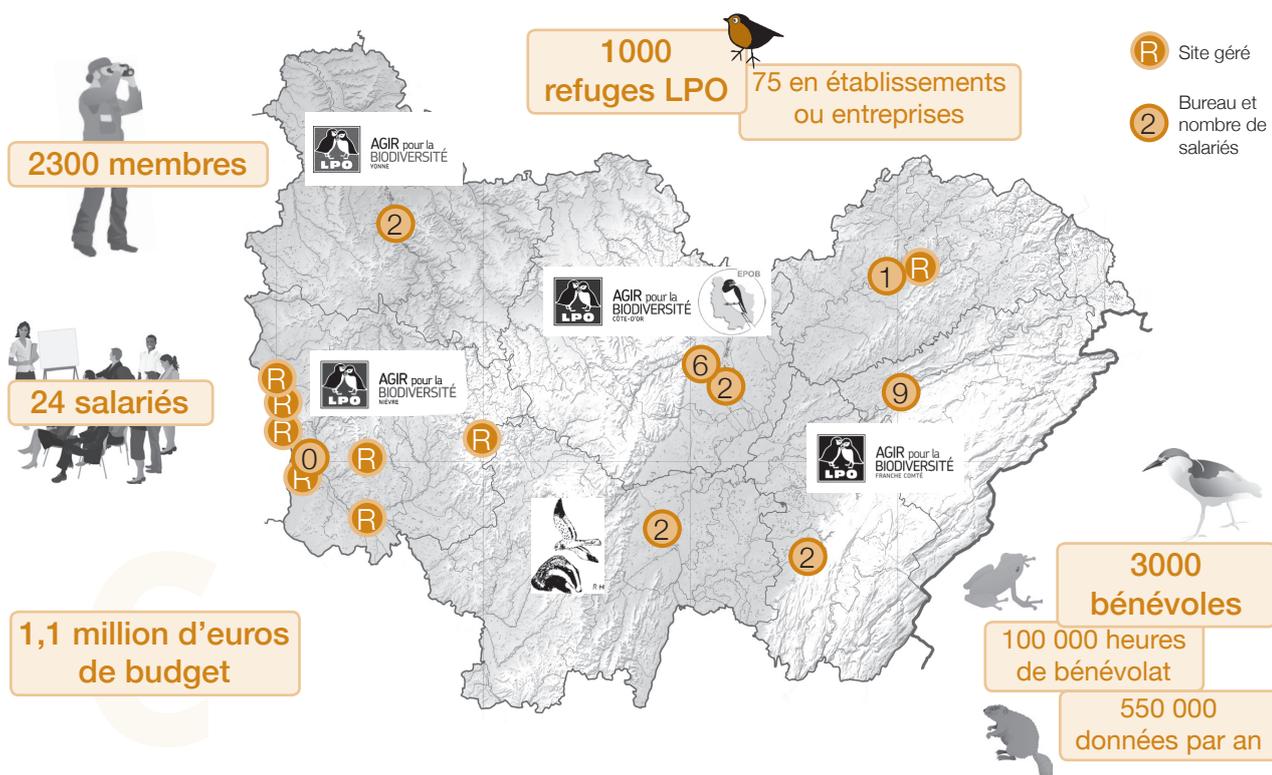
Le pilote est Brigitte Guindey (LPO Côte-d'Or). Il s'agit d'aboutir à un organigramme (localisation, contrat, paye, catégories convention collective), des fiches de poste, un règlement intérieur, ainsi qu'à un prévisionnel sur 3 ans par domaine d'activité.

En avril 2016, et suite à une réunion à Nevers (Nièvre) avec la LPO Nièvre et la LPO Côte-d'Or, nous avons confirmé la configuration recherchée d'une association locale LPO Bourgogne-Franche-Comté compétente (au sens de ses statuts) sur tous les départements de la région avec une configuration particulière, partenariale avec la LPO Nièvre. À court terme, il s'agit d'une fusion des LPO Franche-Comté, Yonne et Côte-d'Or avec un apport partiel d'actif de l'AOMSL (activité, équipes salariées). La LPO Nièvre restera une entité associative sur la Nièvre conformément à sa volonté tout en œuvrant en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre d'un projet associatif régional.

Le travail se poursuit actuellement sur la base de ces objectifs. Une motion identique sur la LPO Bourgogne-Franche-Comté est soumise à chaque Assemblée générale des associations (la LPO Yonne et la LPO Côte-d'Or ont déjà délibéré favorablement). Cette évolution est travaillée avec l'EPOB et ses membres (dont notamment la SHNA et la Choue, structures qui ne souhaitent pas intégrer la LPO régionale) pour une bonne coordination en Bourgogne-Franche-Comté. L'activité actuelle de l'EPOB intégrera ainsi la future LPO Bourgogne-Franche-Comté en étroite collaboration avec la LPO Côte-d'Or.

D'ores et déjà, les enjeux identifiés pour la réussite de notre fusion sont :

- la création d'une gouvernance solide au niveau Bourgogne-Franche-Comté ;
- la conservation d'un ancrage et d'une forte dynamique au niveau local sur la base d'un projet associatif commun et partagé ;
- l'objectif de pérennisation de l'emploi tout en construisant une direction en situation de prendre en charge la



gestion des moyens nécessaires à une équipe de plus de 20 salariés répartis sur 6 sites ainsi que plus de 2000 membres. L'organigramme de l'équipe salariée se construira en automne-hiver 2016 avec au préalable un entretien professionnel de tous les salariés (en cours).

L'objectif est une fusion effective au 1<sup>er</sup> janvier 2018 avec une programmation des actions de l'année 2017 intégrée à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté, pour assurer une bonne transition, en partenariat avec la SHNA et la Choue pour les oiseaux.

Un comité exécutif, représentant le collectif LPO Bourgogne-Franche-Comté, est en charge de décider à cette échelle et de nous représenter. Ce sont Frédéric Maillot et Samuel Delon qui représentent la LPO Franche-Comté dans cette instance.

Les chantiers clés à venir pour la construction de notre association dans les mois à venir sont :

- l'élaboration du projet associatif régional simultanément à la révision de celui de la LPO France et en collaboration avec la plupart des associations locales françaises dans le cadre européen BirdLife, notre réseau international ;
- la rencontre de tous les salariés de Bourgogne-Franche-Comté (LPO, AOMSL, EPOB) le 31 août 2016, suivie de la programmation des actions de l'année 2017 et de la construction de l'organigramme de l'équipe salariée ;
- la définition de la gouvernance, avec un attachement particulier à traiter du niveau régional et des niveaux locaux pour développer notre capacité à mobiliser tous les acteurs de la société pour la biodiversité ;
- la question d'outils communs, déjà abordée. Nous sommes en train de travailler à l'éventualité d'un portail

Visionature (saisie et gestion de nos observations naturalistes) à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté.

### Portrait rapide d'une future structure LPO en Bourgogne-Franche-Comté (voir carte)

- Représenterait environ 2300 membres y compris les membres de la Nièvre et de Saône-et-Loire. Près de 50 élus bénévoles.
- 24 salariés, experts dans la production de connaissances participatives sur la biodiversité, la gestion de sites, du plus naturel (réserve) aux zones urbanisées (refuge LPO), l'accompagnement d'acteurs (publics et privés) pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, l'éducation à l'environnement et la mobilisation pour l'action.
- Près de 3000 bénévoles produisant environ 100 000 h de bénévolat et plus de 550 000 données par an sur la biodiversité (principalement oiseaux, mais pas que !), des actions de conservation et de sensibilisation sur tout le territoire.
- Une dizaine de programmes de conservation d'espèces et de territoires ; 1000 refuges LPO dont 75 en établissements et entreprises.
- Des centaines de citations (> 400) dans la presse et les médias par an ; 6000 abonnés sur les réseaux sociaux et environs 100 000 visiteurs uniques de nos sites internet.

*Frédéric Maillot (Président), Georges Lignier (Vice-Président) Bernard Marchiset (Trésorier), Samuel Delon, Françoise Picavet et François Rey-Demaneuf (administrateurs) et Jean-Christophe Weidmann (Directeur)*